Hérault. Un ado frappe à mort une collégienne : trois ans ferme

13/02/2013 à 14h45

Un adolescent de 17 ans a été condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis et mise à l'épreuve mercredi par le tribunal pour enfants de Béziers pour avoir frappé à mort une collégienne de 13 ans en Florensac (Hérault) le 20 juin 2011.

Le procureur de la République Patrick Mathé a annoncé qu'il avait décidé d'interjeter appel de la décision contre cet adolescent, placé dans un centre fermé depuis juin 2012 et contre lequel un mandat de dépôt n'a pas été prononcé.

Lors de l'audience à huis clos le 23 janvier, le parquet avait requis huit ans de prison à l'encontre de ce garçon âgé de 15 ans au moment des faits et qui a fait un an de prison.

Source